

## COMMUNIQUE DE PRESSE

## Urban Solidarité Investissement annonce l'acquisition du Domaine de La Téoule, habitat inclusif innovant pour adultes en situation de handicap

Paris, 24 avril 2021 – [Urban Solidarité Investissement](#), foncière solidaire novatrice conciliant impact social fort, performance environnementale et performance économique, annonce l'acquisition du Domaine de la Téoule, pour développer un programme d'habitat inclusif et évolutif, fruit de la rencontre avec l'association Equipolence<sup>1</sup>.

Située sur la commune de Revel (Haute-Garonne), cette ancienne bâtisse d'une surface de 500 m<sup>2</sup> est bâtie sur un terrain arboré de 9 000 m<sup>2</sup>. Le projet prévoit la rénovation complète du bâtiment, organisée autour de 3 espaces mixtes :

1. Un habitat partagé et accompagné en location ou colocation d'une surface de 420 m<sup>2</sup> proposant une architecture adaptée et évolutive, comprenant 6 chambres en colocation et 3 studios en location, espaces de vie commune, espaces privatifs ;
2. Plusieurs appartements pour une surface totale de plus de 150 m<sup>2</sup> mis à la location pour créer une diversité d'habitants ;
3. Deux tiers-lieux de 200 m<sup>2</sup> ouverts aux résidents de la commune et partagés entre animations, activités économiques et espace de travail.



Le projet s'adresse prioritairement à des adultes en situation de handicap physique, sensoriel, mental ou de polyhandicap, avec ou sans troubles de comportement associés, quel que soit le handicap et ses évolutions. Son objectif ? Permettre à ces personnes, de façon concrète et adaptée, de développer leur capacité à exercer le contrôle de leur vie, à pouvoir faire des choix dans leur quotidien et à participer aux décisions qui les concernent. Au cœur de cette démarche : l'insertion et l'interaction avec différents acteurs de la vie sociale ou économique dans le cadre d'un lieu convivial, résolument tourné vers la cité.

Ce projet est en partie financé par une levée de fonds de 500.000 euros réalisée fin 2020 auprès d'investisseurs privés.

*« Le Domaine de la Téoule offre un accompagnement original à ces adultes en situation de handicap, favorisant une liberté de choix, un accès à l'autonomie et un épanouissement dans une existence décloisonnée ; il leur donne ainsi les moyens d'accéder à la sphère publique et, en l'espèce, à un « petit lieu près de chez eux ». Parce que la participation à la vie et à l'espace commun est un droit inaliénable de la personne », précise Christophe Houdebine, Président d'Urban Solidarité Investissement.*

<sup>1</sup> Association dont l'objectif est d'élaborer et de réaliser, en particulier au bénéfice d'adultes porteurs de handicap mental ou physique majeur avec troubles associés, un lieu de vie et un accompagnement alternatifs, innovants et évolutifs.

« Ce projet correspond parfaitement aux objectifs de l'association. Proposé aux habitants et aux acteurs du territoire par les personnes en situation de handicap qui l'habitent de manière partagée et accompagnée, c'est un lieu ouvert et participatif, afin de développer le « faire ensemble », susciter des échanges et des initiatives. Il permet ainsi de lutter contre l'exclusion, la catégorisation et la mise à l'écart des personnes en situation de handicap en cherchant à expérimenter de nouveaux modes de participation à la vie collective et d'exercice de la citoyenneté » ajoute Bruno d'Ausbourg, membre du Conseil Collégial d'Equipollence.

## A propos d'Urban Solidarité Investissement – [www.lafoncieresolidaire](http://www.lafoncieresolidaire)

**Urban Solidarité Investissement** est une foncière solidaire créée en 2018. Bénéficiaire de l'agrément [ESUS](#)\* et du label [Finansol](#)\*\* , elle se développe sur un axe « sociétal », à la fois novateur et économiquement viable. Elle intervient sur des projets novateurs centrés sur l'inclusion et la cohésion urbaine.

Urban Solidarité Investissement a pour ambition de générer une utilité sociale forte au travers de dispositifs innovants en direction de populations modestes et fragiles ou en voie de déclassement social. Les publics visés sont principalement :

- Les seniors modestes ;
- Les étudiants et les jeunes actifs ;
- Les primo-accédants modestes exclus du marché.

Outre la réalisation de Revel à destination des handicapés, la foncière se concentre sur le développement de résidences services innovantes, à destination des seniors modestes. La pandémie de Covid-19 a mis en pleine lumière les fragilités d'un système qui peine à accompagner chaque âge de la vie. Partant du constat que les solutions actuelles sont inadaptées à une majorité de la population des seniors qui disposent de ressources limitées et ne peuvent bénéficier de structures adaptées au vieillissement, la foncière développe ainsi des formules d'habitats alternatifs permettant le maintien de l'autonomie et du lien social dans un cadre sécurisant et à prix maîtrisés.

La gestion des actifs au sein de la foncière est assurée par **Urban Asset Management** qui fédère des professionnels reconnus de l'immobilier et de l'économie sociale et solidaire.

*\* L'agrément « Entreprise solidaire d'utilité sociale », dit « agrément ESUS », s'inscrit dans le cadre de la loi relative à l'économie sociale et solidaire de 2014 ayant pour objectif de créer un écosystème favorable au développement des entreprises de l'économie sociale et solidaire.*

*\*\* USI est membre actif de Finansol. Le label Finansol repose sur des critères de solidarité et de transparence qui assure à l'investisseur que son épargne contribue réellement au financement d'activités génératrices d'utilité sociale et/ou environnementale comme l'accès à l'emploi, au logement, le soutien à l'agriculture biologique et aux énergies renouvelables. Il atteste également de l'engagement de la société à donner une information fiable sur le produit labellisé et les activités soutenues.*

## A propos d'Equipollence – <https://equipollence.fr/site/>

**Equipollence** est une [association collégiale](#) qui regroupe parents, familles ou amis d'adultes handicapés, ainsi que professionnels de la santé, du handicap, de l'animation ou d'autres secteurs, et plus largement toutes personnes souhaitant contribuer à développer de nouveaux modes d'accompagnement de personnes handicapées pour favoriser l'insertion dans la vie de leur cité et de leur territoire. En inscrivant l'habitat au sein de ce réseau dans

un tiers-lieu, elle propose à des adultes en situation de handicap, quelles que soient leurs déficiences ou leurs évolutions, de mener dans le cadre d'un habitat partagé, adapté et accompagné, une existence décloisonnée, ancrée dans la participation à la vie locale et sociale de leur territoire, conforme à leur parcours de vie

**Contacts :**

**Frédéric Gaignon**

Tél : 06 22 08 23 09

Email : [frederic.gaignon@lafoncieresolidaire.fr](mailto:frederic.gaignon@lafoncieresolidaire.fr)

**Nicolas Fraïssé**

Tél : 06 18 34 31 11

Email : [nicolas.fraisse@lafoncieresolidaire.fr](mailto:nicolas.fraisse@lafoncieresolidaire.fr)